



BULLETIN D'ADHESION

Club-Golf3 est une association de type loi 1901 à but non lucratif.

Convivialité, solidarité et respect entre membres sont les mots d'ordre au sein de notre association.

Lors des manifestations organisées par l'association, seuls sont admis à participer aux activités proposées les véhicules qui sont en conformité avec la réglementation en vigueur dans notre pays. Les véhicules ne possédant pas de contrôle technique à jour, de carte de grise et/ou d'immatriculation, les véhicules qui ne sont pas assurés (la liste n'est pas exhaustive) seront exclus.

Ces conditions d'affiliation garantissent les conditions de sécurité auxquelles tous les membres ont droit, et contribuent à la crédibilité, à la réputation et à la convivialité voulue par les fondateurs de l'association.

Conformément aux statuts et au règlement intérieur, les responsables de l'association et leurs délégués (ex .organiseurs de rencontre) se réservent le droit d'exclure les personnes qui ne respectent pas ces engagements.

Membres du Bureau Fondateur du Club-Golf3

Président : Philippe -

Vice président : Stéphane

Secrétaire : Chrystelle -

Trésorier : -

COTISATION

- Droit d'entrée (Frais d'enregistrement, 1^{ère} année uniquement) : **5 €**
- Cotisation (1^{ère} année et années suivantes) : **20 €**
- Cotisation personne morale (société, etc..) : **100 €**

Ce bulletin, composé de la feuilles suivante, sera adressé au Secrétaire de l'association à l'adresse suivante :

Chrystelle ?? – ??– 89 SENS. Le chèque sera porté au crédit de « **Club-Golf3** »

Après acceptation et enregistrement de votre inscription, nous vous enverrons un reçu attestant de votre inscription et du versement de votre cotisation, accompagné d'un courrier de bienvenue et d'une marque d'appartenance à l'association (carte de membre, sticker, etc..)

Imprimez le bulletin suivant et complétez-le à la main. *Aucun bulletin informatisé ne sera accepté.*

